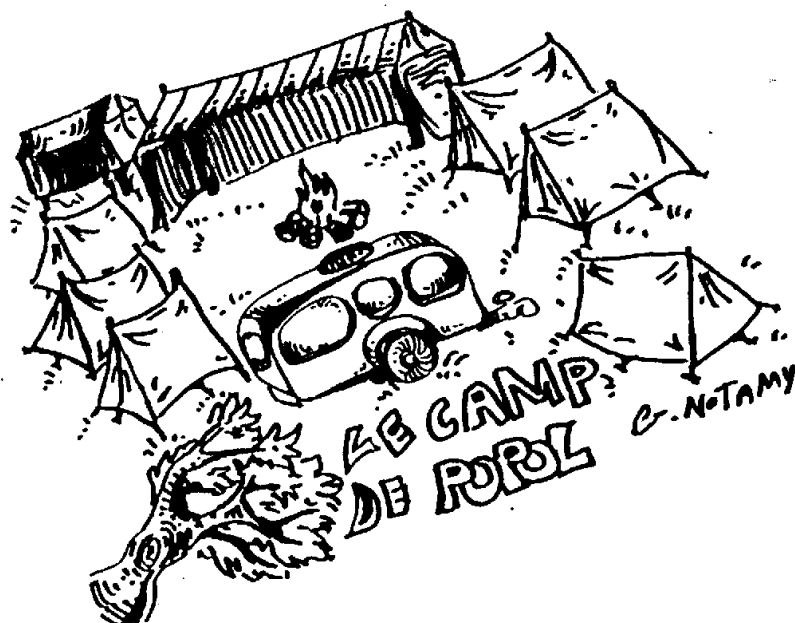


# Association Les Camps de Popol

Presbytère  
Place de l'église  
27240 Damville  
Tel : 02.32.34.50.79

Site internet : <http://www.lescampsdepopol.org>

Mail : [contact@lescampsdepopol.org](mailto:contact@lescampsdepopol.org)



## PROJET PEDAGOGIQUE

Deuxième camp 2010

# Belle-île en Mer

## Sommaire

### Valeurs p.3

Les valeurs éducatives de l'association  
Les valeurs pédagogiques

### Le cadre p.4

Le public  
Les locaux (camping, terrain)

### Les objectifs et moyens p.5-6-7

### L'organisation de l'équipe p.8-9

Présentation de l'équipe pédagogique

### L'organisation de la vie quotidienne p10-11

Journée type  
Les temps de la vie quotidienne

### Gestion des activités

### Quelques rappels

HACCP, hygiène alimentaire  
Les promenades  
La baignade  
Transport  
N° utiles

### Bilan

Evaluation du séjour

L'association des camps de Popol décrit dans son projet éducatif, différentes valeurs qu'elle souhaite transmettre aux jeunes de Damville et de ses environs. Elle souhaite leur permettre :

- De devenir des citoyens en s'intégrant à la société, la citoyenneté étant la capacité à vivre en collectivité et à prendre part aux tâches de la vie de tous les jours. En réalisant ses droits et ses devoirs.
- Etre respectueux des règles de l'homme et de l'environnement. Le respect des règles passe par le respect de soi-même de son développement, d'autrui et du matériel. C'est également réussir à respecter les règles du groupe, mises en place.
- Devenir les adultes de demain. C'est l'acquisition d'autonomie et de responsabilités pour éventuellement devenir de futurs animateurs. C'est aussi aller vers de nouveaux horizons et découvrir d'autres cultures.

Mes intentions éducatives sont :

- La capacité à vivre en collectivité
- La découverte de nouveaux horizons
- L'autonomie, la responsabilité la prise d'initiative
- Un bon développement psychomoteur

Ces intentions sont donc en accord avec celles du projet éducatif et permettent la réalisation de ce séjour en harmonie avec l'association et les animateurs.

## Le cadre

Pour la réalisation de ces objectifs nous organisons un séjour du 19 juillet au 1 août. Il s'agit du 2ème camp auquel participent 21 jeunes cette année. Ils ont entre 13 et 17 ans et pourront s'y retrouver.

Ce sont des jeunes venant pour la plus part d'un environnement rural. Ils ont l'habitude de participer à ce camp depuis des années, beaucoup d'entre eux ont fait les premiers camps ou ont eu des frères, sœurs ou encore des parents ayant déjà participé à ce camp.

Ce camp se déroulera au camping municipal de Lanivrec, camping de Belle-île en mer situé au Loc Maria.

Sur le terrain se trouvera :

- un nombre de tentes proportionnel aux participants de ce camp, les jeunes dormiront à 3 par tente.
- la tente pharmacie
- 1 tente marabout
- Une tente cuisine
- Un accès au sanitaire.

## Objectifs et moyens

### La vie en collectivité passe par :

- *favoriser l'intégration à la vie commune* : pour cela les jeunes seront présent à chaque repas qui se déroule en groupe unique et y auront une place à part entière.
- *Favoriser la liberté d'expression* : notamment par le biais du théâtre : les jeunes ont la possibilité de réaliser des sketches eux même qu'ils présentent à la veillée.
- *Favoriser la réalisation de moments en faveur de la vie commune* : les jeunes pourront avec un animateur aller chercher du bois et préparer le feu. (l'allumage se fait uniquement par les animateurs)

### Développer l'autonomie et la responsabilisation passe par :

- *Favoriser la prise d'initiative* : les jeunes ont le droit pendant le séjour de demander des changements de planning si cela semble nécessaire.
- *Favoriser l'endossement de responsabilités dans la vie de tous les jours.* Les jeunes vont intégrer des équipes cuisines. Ils seront responsables de l'élaboration des menus, leurs préparations, le service ainsi que la vaisselle. Les jeunes montent eux même leur tente, assistés d'animateurs au besoin.
- *Favoriser la participation à l'élaboration du séjour.* Les animateurs et les jeunes se réunissent avant le séjour pour discuter de ce qu'ils veulent faire. Ils auront au préalable joint les offices de tourisms pour obtenir de la documentation. Pendant le séjour les jeunes iront à l'office de tourisme ou au syndicat d'initiative afin de se renseigner sur les activités et ainsi ils planifieront leur séjour.

- *Favoriser la liberté de chacun*, les jeunes sont libres de circuler dans le campement tout en respectant l'environnement. Ils sont également libres de circuler dans le camping, à condition de prévenir les animateurs. Lors des temps calmes ou libres les jeunes peuvent rejoindre leur tente du moment que la non mixité est respectée.

### Permettre le développement psychomoteur des jeunes passe par :

- *favoriser les mouvements du corps des jeunes*: Pour cela ils auront la possibilité d'assister à deux nombreuses activités sportives ou encore de réaliser des danses ou spectacles pendant les veillées.
- *favoriser l'aboutissement des projets des jeunes*. Les animateurs devront accompagner les jeunes dans leurs décisions et les aider à élaborer leurs projets. Par exemple, s'ils veulent mettre en place un grand jeu ou autre.
- *Favoriser le respect du rythme et les envies des jeunes*. Les temps calmes leurs permettent d'aller se reposer et les temps libres de se défouler.
- *Favoriser la sécurité affective, physique et matérielle des jeunes*, pour cela les animateurs font preuve d'écoute envers tous les jeunes. D'un point de vue alimentaire, chaque régime est respecté en quantité suffisante avec une alimentation la plus variée possible. Les jeunes participent à l'élaboration du menu. Le planning de la semaine, des équipes, des veillées et la répartition nominale des tentes seront affichés, ce qui leur donne des repères fixes.
- *Le respect de soi, d'autrui et de l'environnement* passe par l'adoption d'un langage correcte, de non violence de la part des jeunes et du personnel. Pour cela les règles de vie sont élaborées ensemble et appliquées tous les jours.
- *Le respect de la propreté, et de l'hygiène*. Des poubelles sont mises à disposition, réparties sur le terrain. Les douches sont nettoyées par les jeunes après leurs passages tous les jours. Les animateurs vérifieront occasionnellement que les jeunes respectent leur tente, et son rangement.

### La découverte de nouveaux horizons passe par :

- *La découverte d'un milieu inconnu* : les jeunes partent en séjour au plus près de la mer qu'ils découvriront pendant les temps plage et baignade.
- *La découverte de villes inconnues* : les jeunes auront des visites pendant la semaine, des randonnées dans les terres et sur les côtes de Belle-Île en mer. Des activités kayak le long des côtes sont également prévues.

## L'organisation de l'équipe

### Présentation de l'équipe pédagogique :

Lefort Fabienne (infirmière)  
Margueritte Benoît (BAFA)  
Deshayes Quentin (BAFA)  
Briend Pauline (BAFA, BAFD, PSC1)  
Cholet Ingrid (BAFA, BAFD, PSC1)

Il n'y a pas de rôle attribué au deuxième camp car les jeunes sont pour la plus part déjà autonomes grâce au premier camp.

Les animateurs sont libres de proposer des activités quand ils le souhaitent si cela leur semble nécessaire. Mais leur rôle principal est d'accompagner les jeunes dans tous les temps de la vie quotidienne et de les aider à construire le séjour.

Les animateurs ont été eux-mêmes campeurs, et ont été animateurs au premier camp pour ensuite le devenir au deuxième camp. C'est pourquoi il n'y a pas de rôle défini puisque chacun d'entre eux connaît parfaitement le déroulement et peut agir de manière adaptée en fonction des situations.

## L'organisation de la vie quotidienne

### Journée type

8h levée de l'équipe cuisine et préparation du petit déjeuner.

8h30-45 Réveil des campeurs et animateurs par les jeunes de l'équipe cuisine

9h, 9h30 petits déjeuner en commun

9h30, 10h vaisselle, toilette

10h, 12h Activités, sorties, baignades

11h30 L'équipe cuisine part préparer le déjeuner

12h 12h30 les jeunes finissent leurs activités, rangent et ont un temps libre

12h30 13h30 déjeuner

13h30 14h45 vaisselle et temps calme

15h 18h Plage baignade grands jeux...

16h goûter

18h 19h30 douche, temps libre

19h l'équipe cuisine prépare le dîner

19h30 20h30 dîner

20h30 21h00 vaisselle, lavage des dents, temps calme et installation de la veillée

21h00 22h30 veillée

22h30 23h dernier tour aux sanitaires, pyjama, bonne nuit tout le monde

23h30 silence dans le camping

### Les temps de la vie quotidienne

- Repos : tout au long de la journée, il existe des temps dits calmes ou libres pour que les jeunes aient la possibilité de se reposer dans leur tente ou encore faire des activités calmes. Il en existe le matin, après le déjeuner, avant et après le dîner.

- Le matin : Les jeunes sont réveillés calmement et pourront venir au petit déjeuner habillés ou encore en pyjama.

- Les repas : Les jeunes forment des équipes cuisine selon leur choix. Ils seront responsables de nombreuses tâches, assistés par les animateurs. Ils présenteront également le menu sous forme de sketches dans la joie et la convivialité. Chacun des jeunes s'installera librement à table. Les animateurs sont répartis parmi eux. Chacun des repas est préparé selon les différents régimes alimentaires et en quantité suffisante.

- La propreté : Les jeunes ont tous les soirs un temps pour leur douche. Ils seront libre toute la journée d'aller aux sanitaires pourvu qu'il n'y ait aucun rassemblement. Les animateurs vérifient uniquement si il y'a un doute l'hygiène des tentes.

- Les relations : pendant les temps calmes les jeunes peuvent écrire à leurs Parents. Des moments sont prévus pour emmener les jeunes aux cabines téléphoniques par petits groupes.

## Gestion des activités.

Pendant le séjour diverses activités vont être proposées aux jeunes en vue de la réalisation des objectifs.

**SORTIE** : Divers activités seront organisées à l'extérieur du séjour comme des randonnées, une sortie à « Le palais », une sortie vélo, un couché de soleil en kayak.

**BAIGNADE** : Les baignades se feront par petits groupes et dureront une vingtaine de minutes en fonction de la température de l'eau et de l'état de fatigue des jeunes.

**VEILLEE** : Les animateurs présenteront aux jeunes différents types de veillées. Mais ils auront également un rôle important dans la réalisation de leur soirée et pourront proposer ce qu'ils veulent : des matchs d'improvisation, des chants, danses, saynètes.

## Quelques rappels,

### HACCP ou hygiène alimentaire :

Il existe 2 grandes règles importantes :

- la première concerne la chaîne du froid qu'il ne faut pas casser.
- la seconde concerne la marche en avant c'est-à-dire que les déchets alimentaires ou autres ne reviennent pas en cuisine.

La méthode HACCP est constituée de 7 étapes :

- Analyser les risques d'une procédure : on parle des 5 M avec, la matière (viande), la main d'œuvre (charlotte et gant), le matériel (pas de bois), milieu (tente cuisine), méthode
- Déterminer les niveaux de risques : l'aliment doit être à une température de 63 degré à cœur lors de la cuisson
- Maîtriser les points critiques (évaluer la courbe de cuisson)
- Mise en œuvre
- Vérification
- Ecrit : tout doit être noté (code barre de chaque aliment)
- A la réception des denrées vérification de la date limite de conservation, la température (surgelé : entre -2 et -4 degré, le frais entre 0 à 3 degré)
- Vérification des températures du congélateur de la chambre froide ou de l'épicerie 2 fois par jour.
- Evaluation des moyens mis en place

Quelques généralités : Le jeune a le droit d'entrer dans la cuisine en vue de la réalisation des buts pédagogique mais doit posséder des gants et une charlotte.

Les repas témoins doivent être conservés, étiquetés, 5 jours au congélateur.

En cas d'intoxication alimentaire doivent être prévenus :

- le SAMU (15),
- le service vétérinaire,
- la DDSCS

La tente cuisine doit faire 2m<sup>2</sup> au minimum posséder un revêtement au sol, un frigo. Les gaz doivent être surélevé pour la cuisson à minimum 200 cm d'un point d'eau et les poubelles doivent être à l'extérieur (règle de la marche avant)

### Petits rappels sur les promenades et sorties.

En promenade et en sortie, le taux d'encadrement reste le même à savoir, 1 animateur pour 12 jeunes de plus de 6 ans. Il est obligatoire de sortir du campement minimum à 2 animateurs avec un groupe de jeunes.

Lorsque les jeunes sont rangés par 2 ils doivent marcher à droite de la route dans le sens des voitures. Le groupe ne doit pas dépasser plus de 20 mètres. Si c'est le cas il faut séparer le groupe en 2 avec 50 mètres entre les deux groupes.

Lorsque les jeunes sont moins de 12, alors ils peuvent se mettre en file indienne et marcher cette fois à gauche de la route.

Penser à se munir de lampes torche jaune et rouge pour les marches de nuit et d'un gilet auto réfléchissant.

Il ne faut pas oublier le sac de l'animateur : liste des jeunes, ravitaillement, fiche sanitaire des jeunes, les n° utiles, un téléphone...

Faire penser aux jeunes à leur sac, casquette, crème solaire...

### En ce qui concerne la baignade :

Un surveillant de baignade est obligatoire pour :

- Les enfants de – de 6 ans. Ils doivent être accompagné par 1 animateur pour 5 et se baignent dans un périmètre délimité par des bouées reliées par un filin.

- Les enfants de + de 6 ans et de – de 12ans se baignent avec 1 animateur pour 8 dans l'eau toujours dans le même type de périmètre.

- Les jeunes de + de 12ans se baignent dans une zone banalisée avec 1 animateur pour 8.

La présence d'un surveillant de baignade n'est pas obligatoire pour les jeunes de plus de 14ans.

Les animateurs doivent être présents dans l'eau avec les jeunes, les surveiller, leur proposer des animations tout au long de la baignade et veiller à l'application des règles de sécurité.

## Transport

Lors des transports en car les usagers doivent tous posséder une place assise et mettre la ceinture si le car en possède. Les animateurs doivent se placer près des portes il est interdit de se lever en route.

Il doit y avoir une pause toutes les 4 heures ou de façon échelonné d'au minimum 45 min pour le chauffeur et il est intéressant de faire une pause toutes les 2 heures pour les jeunes.

Vérifier que le chauffeur respecte les limitations de vitesse qu'il n'est pas alcoolisé.

## BILAN

Afin de réaliser une évaluation de ce projet pédagogique et donc du séjour plusieurs temps y seront consacrés.

Tout d'abord tous les soirs les animateurs se réuniront après le couché des jeunes pour faire le bilan de la journée, des points positifs et à améliorer concernant : la vie quotidienne, les activités, les moyens mis en place.

Il y'aura également à mi-session un bilan avec les jeunes ou chacun pourra s'exprimer et où les animateurs et jeunes pourrons échanger.

Après le séjour une réunion bilan aura lieu avec les animateurs ainsi que l'organisateur pour évaluer le projet pédagogique, si les objectifs ont été atteints et de façon générale évaluer le déroulement du séjour.

Les parents des campeurs ont également la possibilité de laisser des commentaires avant ou après le séjour sur le site des camps de popol :  
[www.lescampsdepopol.org](http://www.lescampsdepopol.org)